<u>Mode d'emploi pour l'enregistrement du recensement de décembre via le Portail CERISE</u> :

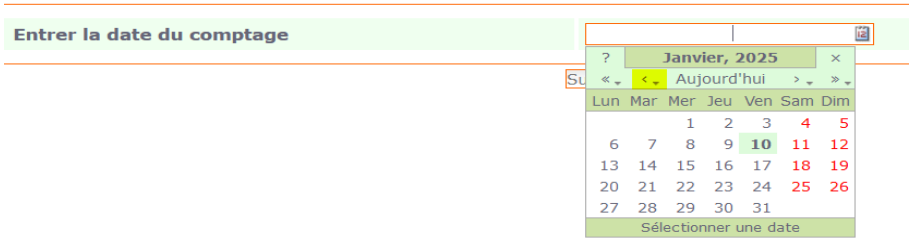
Lorsque vous êtes connecté au Portail Cerise, vous cliquez sur « encoder mon inventaire occ » dans le menu « SaniRegistre » :



Votre numéro d'établissement apparaît, vous validez en cliquant sur « Encoder l'inventaire »

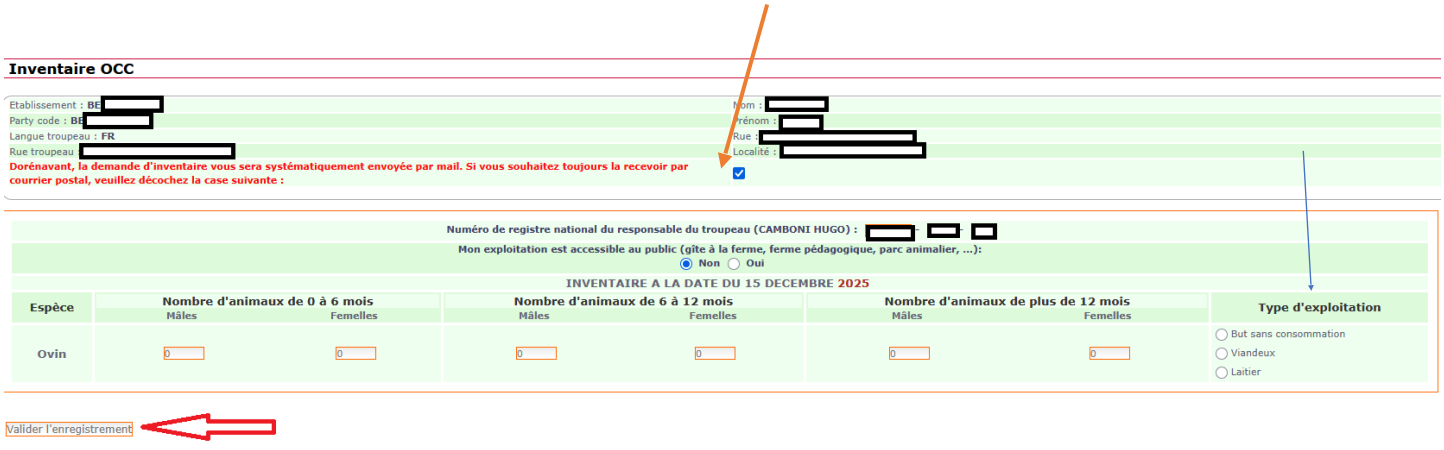


Vous choisissez la date de comptage (date qui apparaîtra dans Sanitel) en ouvrant le calendrier. Pour retourner au mois précédent, vous cliquez sur la flèche (fluo).



Vous encodez alors le nombre d'animaux dans chaque case (par catégorie d'âge et de sexe) sans oublier de cocher le type d'exploitation même si le nombre d'animaux est égal à zéro, sans quoi l'enregistrement ne sera pas validé.

Remarque : par défaut, la demande vous parviendra par mail en décembre prochain. Si vous voulez toujours recevoir la demande d'inventaire par courrier postal, il faut décocher ici.



Lorsque tout est complet, vous pouvez cliquer sur « Valider l'enregistrement ».

Si vous voulez vérifier les différents recensements pour votre troupeau, vous pouvez cliquer sur « Lister mes inventaires OCC» dans le menu « SaniRegistre ».